

Le guide **Constructo**

2005 • 2006

Bâtir en ligne

Devenir un constructeur branché

Processus d'affaires

Gagnez en efficacité

Technologies

Profitez des meilleures solutions

Obligations administratives

Économisez temps et argent

**Édition spéciale réalisée
en partenariat avec**



Commission
de la construction
du Québec

Les services en ligne de la CCQ

Les bons outils
entre de bonnes mains ...

Les vôtres



www.ccq.org



MESSAGE DU PDG DE LA CCQ

Votre dynamisme et votre expertise en tant qu'entrepreneurs en construction ne sont plus à démontrer, pas plus que l'importance de la contribution de notre industrie à la bonne marche de l'économie du Québec. Et force est de constater que la conjoncture vous est des plus favorables, ces années-ci, tant l'activité se maintient à un haut niveau sur les chantiers de construction.

Malgré cette effervescence, il vous faut sans cesse chercher à gagner en compétitivité pour réussir à tirer votre épingle du jeu bon an mal an. C'est pourquoi vous avez tout intérêt à faire appel sans plus tarder à des solutions technologiques performantes pour optimiser vos processus d'affaires.

La CCQ a pris les devants en misant sur le recours aux nouvelles technologies de l'information pour faciliter la tâche des employeurs de l'industrie.

Et la preuve est faite qu'en recourant à nos services en ligne, vous pouvez vous acquitter de vos obligations administratives plus rapidement et à moindre coût.

C'est donc avec enthousiasme que la Commission de la construction du Québec s'associe à Constructo pour vous offrir ce guide qui saura vous aider à profiter pleinement des solutions technologiques à votre portée. Car la CCQ est plus déterminée que jamais à vous appuyer dans votre quête de réussite.

A handwritten signature in black ink, which appears to be "André Ménard".

André Ménard
Président-directeur général
Commission de la construction du Québec

Bâtir l'avenir... EN LIGNE

Constructo est le média privilégié des constructeurs québécois depuis plus de 40 ans. Et ce n'est pas le fruit du hasard. Car il sait vous faire bénéficier pleinement de son expertise sans nulle autre pareille au Québec en matière d'information stratégique.

Que ce soit avec son journal bihebdomadaire et ses suppléments thématiques ou avec son pendant électronique, Constructo poursuit inlassablement sa mission : vous aider à profiter de nouvelles occasions d'affaires et à composer avec les tendances qui se profilent dans l'industrie. Bref, il vous fournit des outils pour vous soutenir dans votre réussite.

Le guide *Bâtir en ligne*, premier de notre nouvelle collection d'ouvrages pratiques, ne fait pas exception. Il a été conçu pour vous aider à adopter des solutions d'affaires électroniques vous permettant de pousser encore plus loin vos standards de performance.

Dans une industrie où la ligne de démarcation est parfois bien mince entre le succès et l'échec, l'avenir appartient plus que jamais à ceux qui sauront mettre à profit les nouvelles technologies de l'information pour gagner en efficacité. Voilà pourquoi nous sommes fiers de nous associer à la Commission de la construction du Québec pour vous guider dans la gestion de ce changement tout aussi important que nécessaire pour votre entreprise.

Encore et toujours, Constructo bâtit l'avenir avec vous.



Daniel Barbeau
Éditeur

Édition spéciale Constructo

1500, boul. Jules-Poitras,
bureau 200, Saint-Laurent (Québec) H4N 1X7

Téléphone : (514) 745-5720

Sans frais : 1-800-363-0910

Télécopieur : (514) 339-2267

www.constructo.ca

Envoi de publication -

convention no PP 40064924

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale

du Québec ISSN 1701-7602

Impression : Imprimerie

Transcontinental S.E.N.C.

Le contenu de cette publication ne peut être

reproduit sans l'autorisation de l'éditeur.

La source doit aussi être mentionnée.

Éditeur : **Daniel Barbeau**

Adjointe administrative :

Marie-Josée Bonfanti

Réceptionniste : **Lucie Alary**

RÉDACTION :

Journalistes : **Régnald Fortier,**

Michel De Smet, Jean Garon,

Nathalie Vallerand

Correctrice : **Monique Lalonde**

Photographes : **Denis Bernier,**

Marc Robitaille

PRODUCTION :

Conception graphique,

responsable de la production :

René-Claude Sénécal

Infographiste : **Lan Le Phan**

VENTES : (514) 745-5720

1-800-363-0910

Directeur des ventes : **Daniel Barbeau**

Conseillère publicitaire : **Manon Bouchard**

Chef de l'information et du marketing :

Anik Girard

Une division de

MÉDIAS TRANSCONTINENTAL S.E.N.C.

Président : **André Préfontaine**

Vice-président principal Groupe des journaux :

Marc Noël Ouellette

Vice-présidente principale Finances et technologie :

Ginette Roy

Président exécutif du conseil : **Rémi Marcoux**



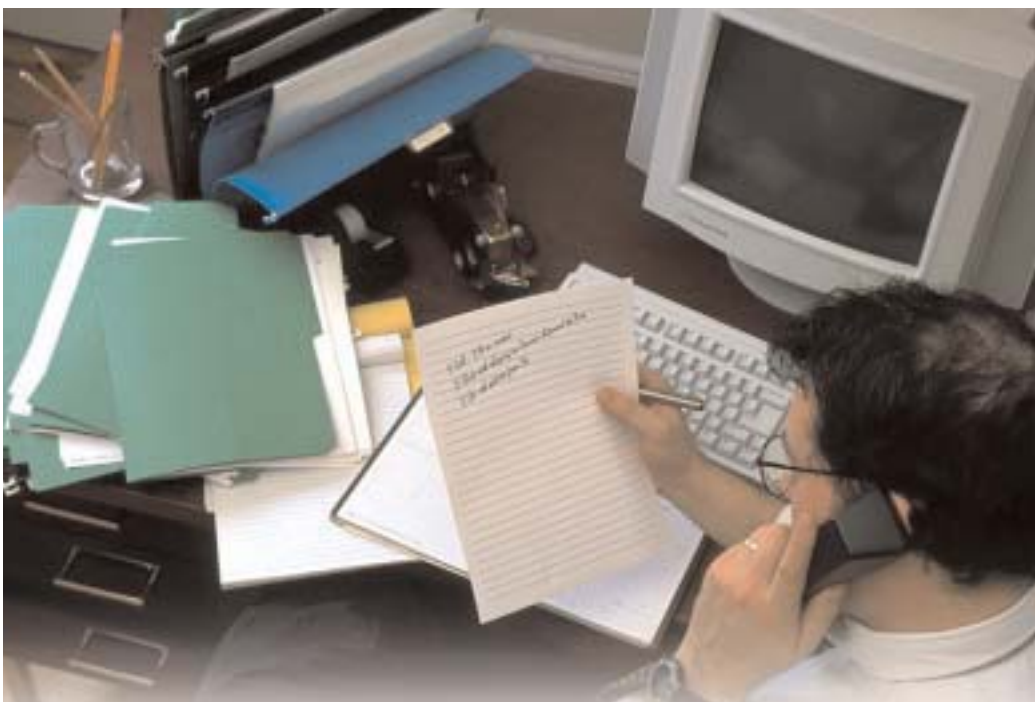
Constructo

Partenaire de CCI pour le sé@o

Le masculin est utilisé dans le
seul but d'alléger le texte.

SOMMAIRE

- 6 Dites adieu à la paperasse !**
Allégez votre fardeau administratif en recourant aux services en ligne de la CCQ.
- 8 Gagnez en compétitivité**
Devenez plus compétitif en adoptant des solutions d'affaires électroniques.
- 10 Remplir ses obligations vite fait bien fait !**
Neilson inc. gagne sur toute la ligne à utiliser les services électroniques de la CCQ.
- 11 Efficaces et rapides**
Regard sur les services en ligne de la CCQ.
- 12 Gardez l'œil sur les occasions d'affaires**
Demeurez à l'affût des occasions en vous branchant à Internet.
- 14 Faire affaire avec le gouvernement en ligne**
Comment le portail de services aux entreprises du gouvernement du Québec peut vous simplifier la vie.
- 16 Profitez des solutions de vos associations**
Tour d'horizon des services en ligne offerts par des associations du domaine de la construction.
- 19 Miser sur la technologie**
Consortium M.R. Canada profite pleinement des outils électroniques qui sont à sa portée.
- 20 Choisir les bons outils**
Dotez votre entreprise des meilleures solutions technologiques.
- 22 Tirez le meilleur du Net**
Profitez d'Internet sur tous les plans !
- 25 Optimiser ses processus avec le Web**
La firme Constructions Socam optimise ses processus d'affaires en recourant au Web.
- 26 Bâtir son site Web**
Comment doter votre entreprise d'un site Web.
- 28 Refondre son site Internet**
Le Groupe Cholette s'est donné un site Internet plus efficace.
- 29 Assurez-vous d'être en règle !**
Évitez les ennuis en étant en règle avec vos logiciels.
- 30 Travaillez en ligne en toute sécurité**
Comment vous assurer de travailler en ligne de façon sécuritaire.
- 32 Votre carnet d'adresses**
Des adresses utiles pour vous aider à bénéficier au maximum des solutions électroniques.



DITES ADIEU À LA PAPERASSE!

PLUS VOUS RECOUREZ AUX SERVICES EN LIGNE DE LA CCQ, PLUS VOUS ALLÉGEZ VOTRE FARDEAU ADMINISTRATIF. À VOUS DE JOUER !

PAR RÉNALD FORTIER

Un formulaire par-ci à remplir, un autre par-là à retourner avant qu'il ne soit trop tard... Le fardeau administratif pèse lourd sur les entreprises de construction au Québec, tout comme sur celles œuvrant dans les autres sphères de l'économie du reste. Car leurs obligations à l'égard de certains ministères et organismes sont nombreuses et souvent complexes.

Pourtant, il n'en tient qu'aux employeurs de l'industrie de la construction

de dire adieu à la paperasse, du moins en partie. Comment ? Tout simplement en se tournant vers les services en ligne développés expressément à leur intention par la CCQ.

Il faut dire que la CCQ est résolument engagée sur la voie de l'allègement administratif depuis quelques années déjà. Pour arriver à ses fins, elle a décidé de miser plus particulièrement sur le recours aux nouvelles technologies de l'information; sur des outils performants qui per-

mettent aux entrepreneurs de s'acquitter de leurs obligations avec tout autant de célérité que d'efficacité.

Et force est de reconnaître que les effets n'ont pas tardé à se faire sentir : elle a non seulement réussi à surpasser l'objectif que lui avait fixé le gouvernement en 2002, soit de retrancher 20 % du coût des formalités administratives imposées aux entreprises de construction, mais aussi à devancer d'un an l'échéance alors établie.

À la fin de 2003, la réduction globale des coûts pour l'ensemble des employeurs atteignait déjà 20,2 % (moyenne pondérée) pour les trois formalités les plus importantes qu'ont à remplir les employeurs de l'industrie : le rapport mensuel, l'avis d'embauche et de mise à pied et la lettre d'état de situation.

« Nous poursuivons dans cette voie avec l'objectif bien arrêté d'éliminer le plus possible les tracas et les coûts administratifs susceptibles de nuire à la bonne marche des entreprises, indique Josée Schryer, directrice de la Vérification interne et de soutien à la performance organisationnelle à la CCQ, et responsable du dossier. Parce que plus nous contribuons à leur soustraire de la paperasse, plus elles deviennent compétitives.

« Les employeurs de l'industrie font des économies en argent, bien sûr, mais aussi en temps, poursuit-elle. Et ce temps leur est précieux puisqu'ils peuvent l'allouer à des tâches bien plus productives, comme le développement de leurs affaires ou la gestion de leurs contrats. »

On le voit, vous avez donc tout à gagner à traiter en ligne avec la CCQ, plutôt que de remplir manuellement vos obligations avant de transmettre les formulaires par la poste; une démarche tout aussi longue que fastidieuse et coûteuse.

Dans le cas du rapport mensuel, pour ne prendre que cet exemple, vous pouvez ainsi économiser plus du tiers des coûts

SERVICES EN LIGNE

que vous devriez encourir en procédant manuellement. Il vous suffit seulement de rapporter votre activité par l'entremise de l'extranet de la CCQ et d'effectuer votre paiement électroniquement par l'intermédiaire de votre institution financière. Rien de plus simple !

La technologie est là pour vous faciliter la tâche. Et le plus beau dans tout ça, c'est que la simplification de vos obligations administratives croît avec l'usage, tout comme les économies qui en découlent. Mais encore faut-il l'utiliser pour en tirer les pleins bénéfices. Car s'il y a une chose dont vous n'avez sûrement pas besoin, c'est bien de subir les incon vénients liés à la paperasse.

5 ATOUTS AU BOUT DE LA SOURIS

Les services en ligne de la CCQ se révèlent avantageux à plus d'un égard :

- ✓ L'employeur peut remplir ses obligations administratives en tout temps, et surtout au moment qui lui convient.
- ✓ L'utilisation de ces outils technologiques permet d'abaisser substantiellement le coût des formalités.
- ✓ Leur emploi minimise la manipulation de formulaires de toutes sortes.
- ✓ Ils écourtent de beaucoup les délais de traitement.
- ✓ Le risque d'erreur est éliminé.

Pour en savoir plus sur les services en ligne de la CCQ et comment y adhérer, voir l'article en page 11.



GAGNEZ EN COMPÉTITIVITÉ

L'ADOPTION DE PRATIQUES D'AFFAIRES ÉLECTRONIQUES PEUT VOUS PERMETTRE DE PRENDRE UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR LA CONCURRENCE. PROFITEZ-EN !

PAR NATHALIE VALLERAND

Les affaires électroniques ne sont pas l'apanage des sociétés de haute technologie. Votre entreprise peut aussi y trouver son compte, même dans un secteur d'activité dit traditionnel comme la construction. À vrai dire, nul doute qu'elle a tout intérêt à considérer l'adoption de pratiques d'affaires qui la rendront plus performante. Et le plus tôt sera le mieux.

Il faut savoir que l'intégration de pratiques fondées sur des solutions technologiques vous permettra non seulement de relever votre productivité, mais aussi de relever votre compétitivité. Bref, elle vous aidera à vous démarquer dans une industrie où la concurrence se fait toujours plus

vive, et où la frontière entre la réussite et l'échec est plus souvent qu'autrement bien mince.

Ce n'est d'ailleurs pas sans raison que le Conseil de la science et de la technologie, dans son avis intitulé *Bâtir et innover : tendances et défis dans le secteur du bâtiment*, enjoignait les constructeurs à recourir aux technologies de l'information (TI). « Parce que les TI permettent de mieux gérer les stocks et de bien planifier le travail sur les chantiers, ce qui augmente la productivité », réitère la présidente de cet organisme, Hélène P. Tremblay.

En fait, il va de soi que les entrepreneurs en construction peuvent gagner beaucoup de temps en utilisant des solu-

tions d'affaires électroniques, même dans leur plus simple expression. Par exemple pour effectuer leurs transactions bancaires, vérifier si un sous-traitant détient ses permis, expédier leurs rapports mensuels sur les heures travaillées, consulter la réglementation relative à l'industrie, etc.

DES OUTILS EFFICACES

Vrai qu'il est plus facile de consulter un plan sur papier quand on se trouve sur un chantier qu'un écran d'ordinateur. Mais le recours aux TI ne signifie pas qu'on doit balancer par-dessus bord toutes les façons de faire traditionnelles. On peut à la fois être « branché » et trouver les plans sur papier encore bien pratiques.

Selon Robert Lauzon, directeur à la Direction commerce, services et construction, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), les outils de collaboration en ligne figurent parmi les TI les plus prometteuses. « Il n'y a rien de tel pour accroître la productivité et faciliter les échanges entre les partenaires », dit-il.

De quoi s'agit-il ? Prenons l'exemple d'un architecte, d'un entrepreneur général et d'un entrepreneur spécialisé qui doivent discuter des travaux en cours sur un chantier. Au lieu de se rencontrer en personne, ils prennent place chacun devant leur ordinateur, au bureau. Puis, ils entament une réunion virtuelle.

Sur leur écran respectif, ils voient les plans du bâtiment. Ils les commentent et peuvent même les modifier. À tour de rôle, ils prennent le contrôle de la souris pour mieux expliquer leur point de vue. Au lieu de plans, ils pourraient aussi voir le chantier sur leur écran et juger de l'avancement des travaux (si des caméras sont installées sur le chantier). Les échanges verbaux, eux, s'effectuent par le bon vieux téléphone. Intéressant, n'est-ce pas ?

« Parce qu'ils facilitent et permettent

des échanges plus fréquents entre les partenaires, les outils de collaboration électroniques diminuent aussi les risques d'erreurs », ajoute Robert Lauzon. Quand on sait combien peut coûter une erreur sur un chantier, on imagine facilement les avantages.

Par ailleurs, Internet facilite de façon considérable le partage de l'information. Il s'agit d'un élément clé pour favoriser l'innovation dans le domaine de la construction, selon Cheick Ouattara, conseiller pour l'industrie de la construction au MDEIE. « Quelles innovations existent ? Qui s'en sert ? Quels sont les risques ? Internet permet d'être mieux informé sur les nouveaux produits et les nouvelles techniques. Et ça aussi c'est important », conclut-il.

3 BONNES RAISONS DE TRAVAILLER EN LIGNE

- ✓ Vous trouverez de l'information qui vous aidera à améliorer vos produits et services, à cerner le marché, à suivre la concurrence, à dénicher des fournisseurs, à tout savoir sur les innovations.
- ✓ Vous réduirez la paperasse et vous accélérerez le traitement de vos affaires courantes.
- ✓ Vous ferez des gains de productivité et vous réduirez vos coûts.

REEMPLIR SES OBLIGATIONS VITE FAIT BIEN FAIT !

L'ENTREPRISE QUI TRAITE ÉLECTRONIQUEMENT AVEC LA CCQ Y GAGNE SUR TOUTE LA LIGNE, COMME EN FAIT FOI L'EXEMPLE DE NEILSON INC.

PAR RÉNALD FORTIER

Neilson inc., l'une des plus importantes firmes du domaine du génie civil au Québec, profite au maximum des services en ligne de la CCQ. Et pour cause : en s'acquittant électroniquement de la plupart de ses obligations, elle réduit ses coûts administratifs en même temps qu'elle améliore sa productivité.

« Plus on expédie ces tâches vite fait bien fait, mieux c'est, dit David Miousse, responsable de la paye au sein de cette entreprise de Saint-Nicolas, sur la rive sud de Québec. Parce que ça permet au personnel administratif de faire autre chose que de passer le plus clair de son temps à se débattre avec de la paperasse. Les services électroniques, c'est beaucoup plus rentable, plus productif. »

Neilson a commencé à recourir aux services en ligne de la CCQ dès qu'ils ont été mis en place. Depuis, elle les utilise le plus souvent possible, particulièrement ceux dédiés à la lettre d'état de situation et à l'embauche et la mise à pied.

« Quand nous faisons une erreur en remplissant manuellement notre lettre d'état de situation avant de la retourner par télécopieur, expose David Miousse, on nous rappelait et il fallait se démêler avec tout ça. Maintenant, quand nous transmettons électroniquement ce même document, on nous avise tout de suite si une case n'est pas remplie correctement, ce qui nous évite bien des tracas.

« C'est la même chose pour les numéros



David Miousse

d'embauche et de fin d'embauche. En procédant par voie électronique, nous les avons immédiatement ; auparavant, il fallait attendre qu'on nous rappelle, ce qui était beaucoup plus fastidieux », ajoute-t-il en soulignant que Neilson se sert aussi du site Internet pour obtenir plus rapidement des formulaires, par exemple pour les cartes d'exemption.

Jamais David Miousse et ses collègues ne voudraient revenir en arrière. « Nous cherchons constamment à alléger la paperasse pour être plus efficaces, dit-il, et c'est justement ce que nous permettent les services en ligne de la CCQ. »

EFFICACES ET RAPIDES

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER AUX SERVICES EN LIGNE DE LA CCQ : VOUS VERREZ, ILS VOUS FERONT ÉCONOMISER TEMPS ET ARGENT.

PAR RÉNALD FORTIER

Les services en ligne aux employeurs de la CCQ ont été mis en place depuis 2001 avec l'objectif de vous simplifier la vie. Accessibles sept jours par semaine, 24 heures par jour, ils vous permettent de vous acquitter efficacement de vos obligations administratives.

Le recours à ces outils électroniques vous donne en outre accès à de l'information personnalisée. Il peut donc vous être d'un précieux secours dans la gestion de votre entreprise.

Par l'entremise du site Web de la CCQ, vous pouvez aujourd'hui tirer profit de plusieurs services en ligne tout aussi utiles et efficaces les uns que les autres, dont :

Rapport mensuel : deux options s'offrent à vous : vous pouvez transmettre votre rapport mensuel en utilisant un logiciel compatible adapté — ADP, Dynacom, Advantage, Fortune 1000, Gestion 2000 (Gestion CMEQ), IGSWIN, Maestro, Progiciels Concept — ou encore, en remplissant le formulaire de saisie qui valide automatiquement vos données et qui effectue les calculs requis.

Vous pouvez acquitter le paiement de votre remise par le biais de votre institution financière ou en utilisant le service de paiement autorisé. Cela vous permet d'économiser encore plus en temps et en argent.

Taux et cotisations : consultez rapidement les taux de salaire, d'avantages sociaux et de cotisations syndicales pour les différents secteurs de l'industrie ainsi que pour différentes périodes de rapport mensuel. Vous pouvez aussi consulter les taux personnalisés à votre entreprise.

Embauche et mise à pied : formulez en ligne votre demande de mouvement de main-d'œuvre... et obtenez une réponse sur-le-champ ! Actuellement, près de 40 % des demandes sont remplies en ligne.

Lettre d'état de situation : remplissez votre demande en ligne et réduisez ainsi le temps de réponse.

État des bassins de main-d'œuvre : obtenez un portrait général des bassins de main-d'œuvre dans toutes les régions du Québec pour tous les métiers et occupations, et une présentation personnalisée selon votre entreprise.

Conventions collectives : consultez les quatre conventions collectives de l'industrie par le biais d'un moteur de recherche.

Autres services : vous pouvez également faire votre changement d'adresse en ligne, accéder à vos heures déclarées et fournir un accès privilégié à votre dossier à une tierce personne, par exemple votre comptable.

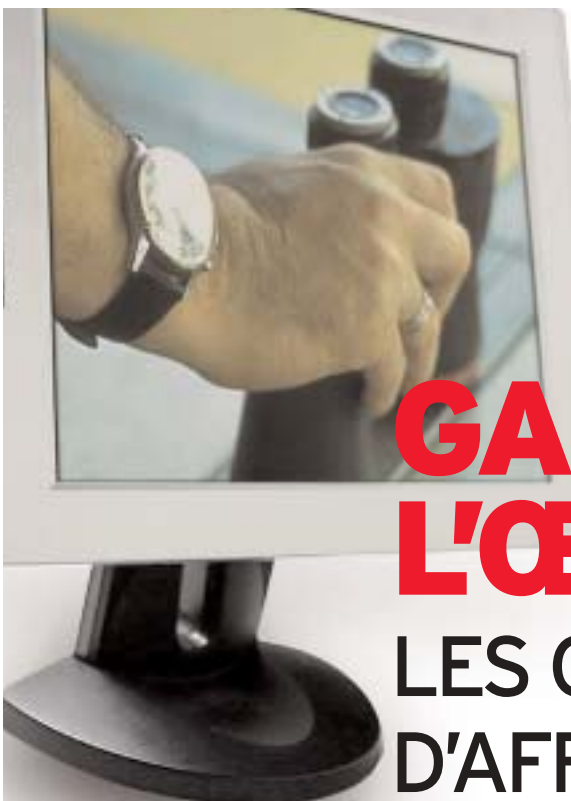
COMMENT Y ADHÉRER

Il vous suffit d'obtenir un numéro d'utilisateur et un numéro d'identification personnelle (NIP), essentiel pour assurer la confidentialité et la sécurité des échanges d'informations. Comment ?

- 1 Rendez-vous sur le site Internet de la CCQ (www.ccq.org) ;
- 2 Sélectionnez « services en ligne » ;
- 3 Inscrivez-vous.

Afin de garantir la confidentialité de votre NIP, nous vous l'enverrons par la poste à l'adresse enregistrée à votre dossier d'entreprise. Dès la réception de votre numéro d'utilisateur et de votre NIP, vous êtes prêt à utiliser nos services en ligne au moment qui vous convient le mieux !

Pour plus d'information sur la sécurité des services, voir l'article à la page 30.



GARDEZ L'ŒIL SUR LES OCCASIONS D'AFFAIRES

DEMEURER À L'AFFÛT DES OCCASIONS D'AFFAIRES DANS L'INDUSTRIE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FACILE : IL SUFFIT DE VOUS BRANCHER SUR INTERNET POUR ACCÉDER À UNE MULTITUDE D'APPELS D'OFFRES.

PAR RÉNALD FORTIER

Votre entreprise de construction est engagée dans une perpétuelle course aux contrats qui l'enjoint à profiter des occasions d'affaires qui sont à sa portée, dans la mesure du possible bien sûr. Mais pour les saisir, encore doit-elle pouvoir être en mesure de les dénicher. Et plus vite elle le fait, meilleures sont ses chances de distancer ses concurrents.

Voilà pourquoi vous avez plus que jamais tout intérêt à vous tourner vers Internet pour mener vos démarches de prospection. Parce que vous accédez sur-le-champ et en tout temps à une multitude d'appels d'offres, particulièrement ceux

du domaine public.

En recourant à des guichets électroniques — le plus souvent accessibles par abonnement — ou en visitant les sites Web de différents donneurs d'ouvrage, vous pourrez mieux cibler vos recherches et mieux vous préparer à répondre aux demandes de soumissions qui apparaissent les plus intéressantes pour votre entreprise. Sans compter que dans certains cas, vous pourrez obtenir de l'information à valeur ajoutée de première main sur les projets à venir.

Pour vous aider à demeurer à l'affût des occasions d'affaires qui se profilent dans

l'industrie de la construction, voici les principales portes auxquelles vous pouvez frapper :

SÉAO

Le système d'appel d'offres officiel du gouvernement du Québec publie, depuis le 1^{er} juin 2004, les demandes de soumissions de la plupart des ministères et organismes publics québécois. Les municipalités peuvent aussi y recourir, tout comme les établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de celui de l'éducation. Par l'entremise de ce site, vous avez accès gratuitement à tous les avis publics du gouvernement provincial. Tous les documents peuvent y être téléchargés, à l'exception des plans qui sont disponibles auprès du service à la clientèle.

MERX

Ce système électronique affiche les appels d'offres du gouvernement fédéral ainsi que ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, de l'Ontario, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve et du Labrador. Accessible selon différents forfaits d'abonnement, il offre également de l'information sur les projets de construction du secteur privé au Canada, incluant le Québec.

CONSTRUCTO

Accessible par abonnement, le pendant électronique du journal bihebdomadaire Constructo, en plus des appels d'offres du SÉAO, livre de l'information stratégique sur les projets de construction au Québec : appels d'offres, avant-projets publics et privés, soumissionnaires potentiels, soumissions déposées et contrats accordés. Un bulletin personnalisé d'information,

Les adresses des systèmes électroniques et sites Internet où vous pouvez consulter les appels d'offres sont répertoriées en page 33.

SERVICES EN LIGNE

transmis quotidiennement par courriel, est aussi disponible.

AUTRES SITES

Outre ces systèmes électroniques, vous pouvez consulter les sites Internet de plusieurs donneurs d'ouvrage pour demeurer au fait des appels d'offres qu'ils émettent aux fins de la réalisation de projets de construction. Et, dans certains cas, pour vous inscrire dans leur fichier des fournisseurs.

Il faut savoir que les sociétés d'État québécoises ont chacune leurs propres règles d'attribution de contrat. Les demandes de soumissions d'Hydro-Québec, par exemple, ne sont pas publiées sur le SÉAO; vous devez donc vous rendre sur son site Web pour en prendre connaissance. Dans d'autres cas, comme ceux de la Société immobilière du Québec ou de la Corporation d'hébergement du Québec, elles sont diffusées à la fois dans le système électronique gouvernemental et sur leur propre site Internet.

4 RAISONS DE SE BRANCHER

- ✓ Vous avez accès à une multitude de demandes de soumissions sur-le-champ.
- ✓ Vous pouvez consulter les appels d'offres dès leur publication.
- ✓ Vous disposez de plus de temps pour préparer votre soumission.
- ✓ Vous pouvez mener vos recherches en tout temps.



FAIRE AFFAIRE AVEC LE GOUVERNEMENT EN LIGNE

LE PORTAIL DE SERVICES AUX ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC N'A PAS FINI DE VOUS FACILITER LA VIE, TANT SUR LES PLANS INFORMATIONNEL QUE TRANSACTIONNEL.

PAR RÉNALD FORTIER

Faire affaire avec le gouvernement du Québec vous paraît bien complexe et vous demande beaucoup de temps ? Eh bien sachez qu'il suffit de recourir à son nouveau portail de services aux entreprises pour qu'il en soit désormais tout autrement. Car ce guichet unique a justement été conçu pour vous permettre de trouver plus rapidement l'information gouvernementale dont vous avez besoin et, dans la mesure du possible, d'effectuer plus efficacement des transactions avec les ministères et organismes publics par l'entremise d'Internet.

Le portail, qui donne accès à de l'information provenant de plus de 50 ministères et organismes provinciaux, est en ligne depuis juin 2004. Et là ne s'arrête pas son développement, qui relève du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) : non seulement de nouveaux services à valeur ajoutée s'y grefferont dans les pro-

chains mois, mais aussi ceux déjà offerts continueront d'y être bonifiés.

« L'objectif de cette facette du gouvernement en ligne, c'est de simplifier la tâche des entreprises, particulièrement les PME, de favoriser leur essor et de répondre aux diverses préoccupations qu'elles ont énoncées dans les rapports sur l'allègement réglementaire, indique Martin Arsenault, directeur du projet au MDEIE. Dans un premier temps, il s'agissait de faciliter le repérage de l'information gouvernementale en y donnant accès à partir d'une seule porte d'entrée et en fournissant des outils pour aider les entrepreneurs à mener leurs recherches rondement. »

De façon à ce que le portail soit le plus convivial possible, l'information y est accessible par grappes de services et selon les cycles de vie d'une entreprise. En outre, l'utilisation d'un moteur d'entrevue permet aux entrepreneurs, notamment

ceux du domaine de la construction, de cheminer aisément à travers l'appareil gouvernemental. Martin Arsenault note qu'il s'agit là de la première génération du portail et qu'elle est appelée à être améliorée en continu, en même temps que sera mis en œuvre le volet transactionnel du projet. Et ce, en constante collaboration avec des représentants du milieu.

« Nous voulons aussi simplifier les interactions entre les entreprises et l'État, observe-t-il. Il y a déjà des services transactionnels qui sont disponibles par l'entremise du portail et d'autres vont s'y ajouter dans les mois à venir. Nous ne sommes pas là pour développer ces services, mais plutôt pour les arrimer en vue d'en arriver à une prestation de services

SERVICES EN LIGNE

tatif qui réunit des représentants des entreprises québécoises. Ces derniers sont appelés à exprimer les attentes des entrepreneurs, d'une part, et à valider l'efficacité des solutions adoptées pour y répondre, d'autre part.

PORTAIL CONSTRUCTION

Dans la foulée de la création du portail de services aux entreprises, la construction a été ciblée comme étant un domaine important à prendre en compte. Et ce, parce qu'il s'agit de l'un des plus grands secteurs de l'activité économique au Québec et que l'on y retrouve quelque 25 000 clients des ministères et organismes.

Actuellement, il y a une volonté d'offrir des services personnalisés par l'entre-

Il y a une volonté d'offrir des services personnalisés par l'entremise du portail de services aux entreprises.

intégrée. Nous y allons donc par étape, en fonction de la maturité et de la disponibilité des services électroniques offerts par les ministères et organismes. Il sera donc possible de procéder à leur arrimage au portail dans un délai relativement court. »

Le directeur du projet au MDEIE note que l'objectif n'est pas seulement de rendre des services en ligne disponibles sur le portail, mais également de les intégrer de façon telle à éliminer éventuellement les doublons et faciliter la tâche des entreprises.

« Les entrepreneurs auront toujours des formalités et des obligations à remplir, mais l'objectif est de leur éviter d'avoir à les répéter d'un ministère ou d'un organisme à un autre lorsque cela est possible, précise-t-il, en soulignant que toute cette démarche est menée avec la collaboration d'un comité consul-

mise du portail. C'est pourquoi des réflexions ont d'ailleurs été amorcées au gouvernement sur la possibilité de mettre en place des portails sectoriels, notamment pour le volet construction.

« Nous n'en sommes cependant pas encore à l'étape de la réalisation, précise Martin Arsenault. Mais c'est dans l'air, comme l'est la création d'autres portails sectoriels. Il nous faut déterminer comment nous allons transposer ces visions, pour ainsi dire. L'important ici est de déterminer le meilleur scénario pour offrir un service amélioré aux entreprises.

« Quand le temps sera venu de définir la portée d'un éventuel portail construction, conclut-il, les organismes concernés comme la CCQ et la RBQ ainsi que des représentants du secteur seront impliqués dans la démarche. Question de nous coller le plus possible aux réalités qui prévalent dans ce secteur. »

PROFITEZ DES SOLUTIONS DE VOS ASSOCIATIONS

LES SERVICES EN LIGNE OFFERTS PAR LES ASSOCIATIONS DU DOMAINE DE LA CONSTRUCTION PEUVENT VOUS ÊTRE D'UN PRÉCIEUX SECOURS. À VOUS D'Y VOIR !

PAR MICHEL DE SMET



ACQ

Le site Internet de l'Association de la construction du Québec (ACQ) met principalement en vedette les salles de plans virtuelles de l'organisme patronal. Mais les autres sections, comme celles dédiées aux communiqués, aux informations légales et gouvernementales ou encore aux formations offertes aux membres, constituent autant de ressources qui peuvent s'avérer utiles pour les entrepreneurs.

« Notre organisation est bâtie selon un modèle fédératif. En conséquence, ce sont les régions qui ont chacune la responsabilité du contenu de leur salle de plans. Celle-ci est essentiellement conçue pour permettre aux entrepreneurs spécialisés de proposer leurs services aux entrepreneurs généraux », indique Sylvain Daoust, coordonnateur des services de salles de plans et de l'informatique de l'ACQ.

Il note que l'on trouve en moyenne près de 3 000 projets publics et privés de toutes natures, à l'exception des projets résidentiels, dans l'ensemble des salles de plans virtuelles régionales de l'ACQ.

« Nos statistiques démontrent la popularité certaine de nos salles de plans, dit-il. On a su créer une habitude de consultation chez nos membres, qui les visitent en moyenne une vingtaine de minutes chaque jour. »



APCHQ

Le portail de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ), outre une section grand public et un centre de presse accessibles à tous les internautes, achemine le membre qui compose son nom d'utilisateur et son mot de passe immédiatement sur le site régional correspondant au territoire dans lequel se situe son établissement d'affaires.

« Nous avons voulu refléter en priorité l'actualité régionale de notre industrie. Ainsi, nous avons créé un site pour chacune des régions administratives du Québec. Chaque webmestre régional est responsable des contenus qu'il m'adresse et chaque information comporte une date d'archivage ainsi qu'une date de destruction auto-

matique, ceci afin de s'assurer que le site ne comporte que des informations utiles et actualisées pour nos membres », souligne Patrice Bilodeau, éditeur Internet de l'APCHQ.

La section affaires électroniques du portail présente une sous-section appelée Go-Plans, qui comporte une salle de plans virtuelle permettant aux entrepreneurs spécialisés de soumissionner des projets publics.

De plus, certaines régions permettent aux entrepreneurs généraux de créer leur propre salle de plans. Ces derniers peuvent ensuite décider d'inviter dans leur salle de plans privée des sous-traitants et travailler avec ces derniers en mode « collaboratif ».

Une autre sous-section, Go-Affaires, permet aux entrepreneurs spécialisés ainsi qu'à tous les fournisseurs et professionnels de la construction d'offrir en ligne leurs produits et services.



CMEQ

Le site de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) se signale d'emblée à l'attention des internautes par sa section logiciel. Dès 1984, l'organisme a entrepris de proposer à ses membres des outils informatisés permettant la gestion intégrée de toutes les fonctions administratives (comptabilité, gestion et estimation) spécifiques à la conduite des affaires d'une entreprise en électricité, peu importe sa taille.

« Notre suite intégrée actuelle, que nous avons baptisée *Suite intégrée CMEQ*, représente la troisième généra-

SERVICES EN LIGNE

tion d'une solution logiciel globale que nous proposons à nos membres depuis 20 ans. Notre succès dépend à présent des efforts de formation que nous sommes en train de déployer à l'intention de nos membres afin qu'ils puissent utiliser efficacement l'outil informatique. Nous proposons des formations en entreprise, à distance, par le truchement d'Internet, ou encore en sessions de groupe », indique Alain Paradis, vice-président exécutif adjoint de la CMEQ.

En outre, le site de la CMEQ offre une section d'achats en ligne de documents réglementaires et techniques ainsi qu'un encan électronique permettant aux membres d'acheter ou de vendre leurs surplus de stock.



CMMTQ

La grande originalité du site de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) consiste à donner accès aux membres à une vaste bibliothèque virtuelle. Il leur suffit simplement de lancer une recherche par un mot de référence pour voir ensuite défiler sous leurs yeux tous les documents pertinents, tant sur les plans réglementaire que technique.

« Ce service est totalement gratuit, signale André Dupuis, directeur des communications de l'organisme. Cela nous demande évidemment un travail énorme de mise à jour hebdomadaire, mais comme nous sommes une corporation à adhésion obligatoire, il nous semblait normal de fournir un service optimal à nos membres. »

Ces sites sont identifiés dans le carnet d'adresses. Voir à la page 32.

Les membres, comme les non-membres d'ailleurs, peuvent également faire des achats en ligne en accédant à la section catalogue qui est particulièrement riche en manuels et guides techniques, codes et règlements ainsi qu'en formulaires de contrat.



ACRGTQ

Le site de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) ne contient aucun élément transactionnel ou interactif. Il a pour objectif, par le biais de son centre de documentation et ses communiqués, d'informer les entreprises sur les grands dossiers de l'heure et sur les prises de position à cet égard de l'association ainsi que sur les principaux événements qui se dérouleront au cours de l'année.

Patrick Bélanger, directeur des communications, note que ce site consacre une rubrique complète à la réglementation en vigueur, à la convention collective du secteur génie civil et voire de même qu'une mise à jour des coûts de la main-d'œuvre.



CEGQ

Le site de la Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ) offre de l'information sur ses différentes activités ainsi que sur ses programmes de formation. Il comporte également

deux répertoires : l'un présente des biens et services à l'intention des entrepreneurs, l'autre les réalisations des membres de l'organisation.

Les entrepreneurs peuvent aussi obtenir gratuitement le bulletin de l'organisme par courriel; il leur suffit d'en faire la demande en ligne. « Ils pourront aussi bientôt remplir, par l'entremise de notre site Internet, les formulaires d'inscription à des activités, tels notre tournoi de golf ou à nos cours de formation. Éventuellement, le paiement pourra aussi être fait en ligne », souligne Luc Martin, directeur général de la CEGQ.



APECQ

L'Association patronale des entreprises en construction du Québec (APECQ) affiche sur son site de l'information générale ainsi que d'autres renseignements spécifiques à ses activités et services : congrès, cours de formation, mutuelles de prévention, etc. Et c'est sans compter qu'elle y fait une large place à ses salles de plans virtuelles.

« Notre site offre une salle de plans accessible à tous pour les projets publics et une autre, réservée à l'usage des membres, pour les projets privés », signale Jean Ratté, directeur général de l'APECQ, en ajoutant que ces produits sont très appréciés des entrepreneurs.

AUTRES ASSOCIATIONS

Outre les sites dont il est question ci-haut, d'autres associations œuvrant dans le giron de l'industrie disposent d'une vitrine électronique. Consultez le carnet d'adresses (page 32) pour en savoir plus.

MISER SUR LA TECHNOLOGIE

CONSORTIUM M.R. CANADA PROFITE PLEINEMENT DES OUTILS ÉLECTRONIQUES QUI SONT À SA PORTÉE. SON PRÉSIDENT EN TÉMOIGNE.

PAR NATHALIE VALLERAND

Consortium M.R. Canada a su intégrer de nouvelles pratiques d'affaires qui lui permettent de repousser toujours plus loin ses standards d'efficacité. Et ainsi de gagner en compétitivité.

« Avec Internet, nous n'avons jamais été si bien informés sans même sortir du bureau, dit le président de cette entreprise de Mirabel, Michel Raymond. Il suffit d'un clic de souris pour avoir des renseignements que nous n'aurions obtenus auparavant qu'au prix de longues démarches. »

Un sous-traitant a-t-il tous les permis nécessaires ? Une simple visite sur le site de la Régie du bâtiment du Québec et il obtient sa réponse. Quel est l'historique des transactions effectuées pour un terrain donné ? Pour le savoir, il n'a qu'à se brancher sur le Registre foncier en ligne. La liste des renseignements utiles pouvant être obtenus en un instant pourrait s'allonger longtemps...

Michel Raymond se sert aussi d'Internet pour consulter les appels d'offres gouvernementaux, de même que pour effectuer des recherches sur les normes encadrant le bâtiment.

Pour lui, il est clair que le fait de pouvoir obtenir davantage de données pratiques ou stratégiques, et plus rapidement aussi, confère à une entreprise un avantage concurrentiel certain.

POUR MIEUX GÉRER

Également, Consortium M.R. utilise divers services en ligne pour expédier ses affaires courantes : transactions bancaires, paiement des déductions à la source, ges-



Michel Raymond

tion de l'assurance collective de ses employés, paiement de la TPS et de la TVQ, etc. « Faire de la construction, ce n'est pas que construire, c'est aussi gérer. À ce chapitre, les services en ligne et les technologies de l'information nous sont d'un grand secours », signale Michel Raymond.

Outre Internet, Consortium M.R. met à profit bien d'autres technologies de l'information qui lui permettent de gagner du temps et d'améliorer sa productivité. Par exemple, elle utilise des outils informatiques pour mesurer des quantités à partir des plans (combien de briques, de béton, etc.), effectuer la comptabilité, gérer les échéanciers et les coûts des chantiers.

« Les outils électroniques, conclut Michel Raymond, on ne pourrait plus s'en passer ! »

Pour en savoir plus sur les outils technologiques, voir l'article en page 20.

CHOISIR LES BONS OUTILS

ADOPTER DE BONNES SOLUTIONS INFORMATIQUES AUJOURD'HUI, C'EST DONNER À SON ENTREPRISE LES MOYENS DE PROSPÉRER DEMAIN.

PAR JEAN GARON

Les ordinateurs et les technologies de l'information et des communications sont devenus des outils incontournables dans le monde des affaires. Et la construction n'y échappe pas ! Vingt ans après la sortie des premiers micro-ordinateurs, le coffre d'outils informatiques dédié aux constructeurs est bien garni. Il suffit de choisir les outils qui sont les mieux adaptés aux activités de son entreprise.

Jean Paradis est bien placé pour faire un tour d'horizon des principaux outils à la portée des entrepreneurs, tout comme il peut bien les conseiller; professeur à l'École de technologie supérieure (ÉTS), à Montréal, il est un expert de l'informatique appliquée à la construction.

D'entrée de jeu, il recommande fortement de se doter d'outils Internet donnant accès rapidement à toutes les informations permettant de soumissionner des projets. Il faut donc au départ disposer d'au moins un ordinateur, d'une connexion à Internet, d'un navigateur (Explorer ou Netscape) et d'un logiciel de courrier électronique.

Ainsi équipé, l'entrepreneur peut recevoir des invitations à soumissionner de la part de certains donneurs d'ouvrage et obtenir, par la voie d'un abonnement, les listes de tous les appels d'offres affichés dans les banques de données de babillards spécialisés comme le Séao (le système officiel du gouvernement du Québec). Il lui est aussi possible d'obtenir des plans

numérisés des projets par l'entremise de salles virtuelles, par exemple celles de l'ACQ, de l'APECQ ou de l'APCHQ.

Et c'est sans compter qu'il a accès à une foule d'autres informations : fiches techniques de nouveaux produits ou matériaux, par le biais des sites Internet des manufacturiers; politiques, règles et normes des organismes réglementaires, etc.

Au second niveau, l'entrepreneur peut recourir à une panoplie de logiciels d'estimation. La gamme va des simples chiffriers électroniques aux logiciels dédiés aux entrepreneurs généraux et spécialisés; Jean Paradis cite en exemple Gescan, L'Estimateur général, Mysoft et Timberline. La plupart de ces outils permettent de faire les relevés des quantités et disposent d'une interface avec la comptabilité. Ils permettent aussi l'utilisation d'une table « digitalisante » sur les plans ou à l'écran, d'outils de dessin et de banques de données portant sur la description des intrants et des recettes de construction ou d'assemblage, ainsi que de normes à respecter.

En élevant le recours à la technologie d'un autre cran, Jean Paradis note que le constructeur a le choix entre divers outils de gestion de projet pour contrôler les coûts, l'échéancier, l'ordonnement des travaux et les ressources pour un ou plusieurs projets, tels Microsoft Project, Primavera ou CTRL. Ils « s'interfacent » avec d'autres logiciels, comme Word et

Excel, pour gérer des documents contractuels ou des dessins, ou même avec la comptabilité de l'entreprise pour assurer le suivi des commandes et des factures. Ce sont habituellement des outils plus dispendieux et plus difficiles à intégrer, donc accessibles surtout aux entreprises de moyenne et grande tailles.

Enfin, il existe une très grande variété de logiciels utiles pour veiller à la gestion de l'entreprise. Cette catégorie inclut des logiciels de comptabilité qui intègrent habituellement la production de divers rapports électroniques, tels ceux à fournir à la CCQ, à la CSST et aux gouvernements (rapport mensuel, TPS, TVQ, impôts,

etc.). À ceux-ci peuvent s'ajouter divers logiciels spécialisés permettant, par exemple, la gestion de l'inventaire, de l'outillage, de la machinerie et de la clientèle.

On le voit, ce ne sont pas les solutions qui manquent. Le plus difficile consiste donc à faire les choix les plus judicieux. « Des choix que bon nombre d'entrepreneurs hésitent encore malheureusement à faire de peur de partager leurs informations », déplore Jean Paradis. Aussi leur conseille-t-il d'y aller à la pièce, afin de maîtriser un élément à la fois, ou tout simplement de faire appel à des firmes spécialisées qui assureront l'informatisation de leurs opérations en impartition.



5 RÈGLES À SUIVRE POUR FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS

1. Définissez d'abord clairement vos besoins selon les fonctions à informatiser en priorité. S'il s'agit de l'estimation, par exemple, déterminez quelles sont les étapes du processus à informatiser (invitation des sous-traitants, analyse des prix, relevé des quantités, etc.).
2. Essayez et comparez des produits en situation réelle en vous basant sur des critères telles leur compatibilité avec votre équipement informatique, leur utilité pour les fins recherchées, leur facilité d'utilisation, leur flexibilité et leur sécurité.
3. Estimez les coûts d'acquisition ou de location, d'implantation, de formation et d'apprentissage, ainsi que d'exploitation et d'entretien. Puis, déterminez le meilleur rapport qualité/prix.
4. Informez-vous sur le type et la durée de formation requise, ainsi que sur les ressources disponibles pour vous entraîner.
5. Vérifiez l'historique des fournisseurs et la satisfaction de leur clientèle. Idem à l'égard de l'assistance à l'installation et du support technique qu'ils offrent ainsi que leurs garanties.

TIREZ LE MEILLEUR DU NET

TOUTE ENTREPRISE PEUT PROFITER D'INTERNET, DANS LA CONSTRUCTION COMME AILLEURS. MAIS ENCORE VOUS FAUT-IL EN CONNAÎTRE LES ROUAGES POUR EN FAIRE LE MEILLEUR USAGE.

PAR JEAN GARON

L'utilisation commerciale d'Internet ne cesse de se propager aux quatre coins de la planète depuis une quinzaine d'années. Tant et si bien qu'elle a donné naissance à un modèle d'affaires électroniques basé sur l'exploitation d'un site Web propre à l'entreprise, avec son nom de domaine, ou sur le recours à une place d'affaires électroniques partagée par plusieurs sociétés.

Et force est de reconnaître que les entreprises qui se tournent vers Internet se donnent le moyen de devenir plus performantes. De là à dire que cette voie est de-

venue incontournable, aujourd'hui, il n'y a qu'un pas. Alors peut-être le moment est-il venu pour vous de leur emboîter le pas ? Surtout que vous pouvez en bénéficier à plus d'un égard.

En vous dotant d'un site Web, vous miserez sur un outil permettant à tout le moins d'exposer vos réalisations, de promouvoir vos services et d'afficher vos champs d'expertise à une multitude de clients et de partenaires d'affaires potentiels. Sans compter qu'il vous sera possible d'y recourir pour traiter avec des clients ou encore pour assurer le suivi des relations avec eux.

Utilisé sous la forme d'un intranet, votre site deviendra une tribune privée pour votre personnel. Par exemple, vous pourrez y diffuser de l'information interne, y afficher vos consignes et vos politiques, y archiver vos programmes de formation en ligne, etc.

Votre site pourra aussi réserver, sous la forme d'un extranet cette fois, un espace pour vos partenaires d'affaires (fournisseurs et sous-traitants). Cet accès privilégié vous permettra de transmettre des commandes de biens et services, de partager des informations techniques, de participer à la planification d'un projet, de préparer des estimations, etc.

Une autre façon de tabler sur Internet consiste à vous en servir comme un outil de gestion d'information en utilisant une interface commune à tous les intervenants dans un projet de construction (donneur d'ouvrage, professionnels de l'architecture et de l'ingénierie, sous-traitants).

Certains portails spécialisés peuvent créer et héberger un site pour la durée d'un projet et ainsi offrir une plate-forme de collaboration en ligne à tous ses participants. Un tel outil vous sera très utile pour consulter les plans, connaître les avis de modification du client ou du géant de projet, pour suivre l'évolution des travaux à toutes les étapes de l'échéan-

cier, etc. Il le sera d'autant plus en vous permettant de gagner du temps et, potentiellement, d'améliorer la rentabilité de votre contrat.

PROFITER DU NET SANS SITE WEB

Vous n'êtes pas prêt à doter votre entreprise d'un site Web ? Ou encore vous estimez que le jeu n'en vaut pas la chandelle ? N'empêche que vous pouvez tout de même profiter d'Internet : il suffit de disposer d'un ordinateur et d'obtenir une connexion auprès d'un fournisseur d'accès au réseau - ils sont notamment répertoriés sur La Toile du Québec - moyennant un abonnement de quelques dizaines de dollars par mois.

Vous aurez ainsi accès aux sites Web des entreprises et des organismes qui gravitent autour de l'industrie de la construction, à des portails permettant des échanges d'informations et des transactions, ou encore à de vastes banques de données sur des projets en appel d'offres ainsi que sur des produits et services.

Et c'est sans oublier que vous pourrez utiliser le courrier électronique pour communiquer avec vos partenaires d'affaires, pour répondre à des invitations à soumissionner ou simplement pour vous faire connaître par la voie du publipostage électronique.

INTERNET, EXTRANET OU INTRANET ?

Le constructeur branché peut tirer profit du Net sous trois formes.

Voici en quoi consiste chacune :

Internet : réseau informatique mondial. Tout le monde peut l'utiliser pour chercher de l'information ou pour communiquer au moyen du courrier électronique ou de services de messagerie.

Extranet : réseau par lequel une entreprise donne un accès privilégié à des personnes (partenaires, fournisseurs, clients...) pour échanger de l'information ou pour transiger.

Intranet : réseau par lequel une entreprise peut transmettre, échanger et transiger de l'information à l'intérieur de son organisation.

OPTIMISER SES PROCESSUS AVEC LE WEB

LA FIRME CONSTRUCTIONS SOCAM MISE SUR LE WEB POUR OPTIMISER SES PROCESSUS D'AFFAIRES. ET LES RÉSULTATS SONT AU RENDEZ-VOUS !

PAR RÉNALD FORTIER

Internet et efficacité vont de pair chez Constructions Socam. À un point tel que le site Web et le réseau extranet dont s'est dotée cette entreprise lavalloise, ces dernières années, apparaissent aujourd'hui comme des outils technologiques indispensables aux yeux de ses dirigeants.

« Les solutions d'affaires électroniques que nous avons adoptées nous confèrent une performance accrue sur le plan du développement des affaires, du service à la clientèle et de la gestion de projet », n'hésite pas à affirmer Ronald Panneton, directeur des ventes et du marketing.

Socam mise sur un site Web relationnel qui a été bâti il y a quatre ans par une firme externe, mais qui est mis à jour tous les mois à l'interne. Elle y diffuse de l'information sur son équipe, sur son expertise et ses réalisations. Bref, elle s'en sert pour se faire connaître auprès des donneurs d'ouvrage potentiels, surtout ceux du domaine privé.

« Je l'utilise beaucoup pour faire de la promotion auprès de *prospects*, note Ronald Panneton. En fait, c'est un outil de marketing qui vient supporter le développement des affaires. »

L'extranet, lui, permet à Socam de gérer un projet à partir d'une plate-forme commune où elle partagera l'information avec le client et les professionnels. Il est aussi au centre des échanges (plans, devis et autres documents) avec son réseau de



PHOTO: DENIS BERNIER
Ronald Panneton

sous-traitants.

« Que ce soit sous l'aspect où nous sommes en relation avec le client et les professionnels ou sous celui par lequel nous interagissons avec nos sous-traitants, l'extranet nous fait économiser un temps précieux, et donc des coûts. En plus, il contribue à minimiser le risque d'erreur lorsque des changements sont apportés aux dessins, par exemple », souligne le directeur des ventes et du marketing de Socam.

Pour lui, il est clair que l'usage de tels outils contribue non seulement à améliorer la performance d'une entreprise de construction, mais aussi sa rentabilité. « Le recours aux solutions technologiques, conclut-il, c'est un investissement et non une dépense. »

se@o

SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES



Le système officiel du
gouvernement du Québec
www.seao.ca

BÂTIR SON SITE WEB

VOUS SONGEZ À VOUS Doter d'un site web ? TRÈS BIEN, CAR TOUTES LES ENTREPRISES, MÊME LES PETITES, PEUVENT BÉNÉFICIER D'UN TEL OUTIL. VOICI DONC LA MARCHÉ À SUIVRE, EN QUATRE ÉTAPES.

PAR JEAN GARON

1 Évaluer ses besoins

La première étape d'un projet de création d'un site Web consiste à évaluer les besoins et à définir des objectifs d'affaires précis s'inscrivant à l'intérieur de la stratégie globale de l'entreprise. Cela suppose d'abord l'analyse de sa situation sur le plan organisationnel, notamment les ressources humaines, matérielles, technologiques et financières à sa disposition. Il faut également tenir compte de votre situation dans l'industrie : position dans le marché, état de la concurrence, degré de spécialisation, adoption des technologies, tendances commerciales, etc.

Cette évaluation préliminaire vous aide à cerner quel type de site Web vous convient, à quoi il servira et à qui il s'adressera principalement. S'agit-il d'en faire un site corporatif pour présenter l'entreprise au grand public ? Ou d'en faire un site promotionnel et de développement de marché en y offrant des produits et services auprès de publics ciblés ? Peut-être aussi est-ce un site transactionnel pour les clients et les fournisseurs qu'il faut struc-

turer, ou encore une plate-forme de travail et de collaboration pour les employés et les partenaires d'affaires en y incorporant un intranet ou un extranet.

2 Choisir l'approche et une solution

Il faut ensuite déterminer l'approche et les solutions de développement du site. Est-ce que le personnel de l'entreprise est en mesure de le développer lui-même avec des outils performants ou devrez-vous faire appel à une expertise externe ? Dans ce cas, il vous faudra préparer un mandat précis et choisir un fournisseur en prenant les précautions d'usage.

Par ailleurs, vous devrez décider s'il est nécessaire d'assurer l'intégration du site avec les systèmes d'information internes de l'entreprise. Dans le cas d'un site transactionnel permettant de faire du commerce électronique, il faudra choisir quelle norme et quelle technologie (cXML, XCBL, ebXML, OBI) seront utilisées. Et en bout de ligne, vous devrez opter soit pour une plate-forme existante chez un fournisseur, soit pour une plate-forme personnalisée.

Compte tenu de la complexité de ces questions, il est fortement recommandé d'engager un développeur et intégrateur spécialisé ou un consultant qui saura vous conseiller en matière de conception, d'architecture, de fonctionnalité et de sécurité selon les besoins établis.

3 Planifier le développement

Cette étape est également cruciale pour éviter les erreurs coûteuses et les retards indus. Elle suppose la préparation d'un budget adapté à vos besoins pour le développement et la mise en ligne du site ainsi qu'un autre budget annuel pour assurer son fonctionnement.

Il importe également d'établir un échéancier de réalisation, à partir de la conception jusqu'à la mise en ligne du site. Il ne faut pas oublier non plus de planifier l'enregistrement d'un nom de domaine, l'indexation et le référencement du site auprès des principaux moteurs de recherche, la promotion, l'hébergement, la mise en ligne, la sécurisation et la maintenance du site Web.

4 Concevoir et bâtir son site

Vous devrez nécessairement porter une attention particulière à la conception du site en misant sur sa fonctionnalité, sa convivialité et son esthétique. Cela suppose notamment de faire de nombreux choix quant aux menus et à leur arborescence pour accéder rapidement à l'information recherchée, aux divers contenus (textes et photos), aux hyperliens, aux

outils de navigation et de recherche, au choix des langues, aux outils de transaction et de sécurité, au contrôle des accès réservés, etc.

Vous ne devez jamais perdre de vue la raison d'être d'un site Web pour y attirer les visiteurs ciblés : fournir de l'information. Plus les données seront de qualité et auront de la valeur à leurs yeux, plus votre site sera susceptible de les y ramener. De même, il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un outil de communication, qui devra notamment afficher les coordonnées complètes de votre entreprise (adresse, téléphone, courriel) et l'identité des personnes à contacter.

Les responsables du projet devront prendre soin d'effectuer diverses consultations avant et pendant la construction du site pour s'assurer que ce dernier répondra à tous les besoins de l'entreprise, ainsi que pour le faire évoluer de façon dynamique et interactive. Idéalement, il convient de désigner une personne responsable dans l'entreprise pour répondre aux questions du développeur et pour lui fournir le matériel requis.

Enfin, il faudra vous assurer de vérifier la présentation et le contenu en cours de route de façon à corriger les erreurs ou à modifier les éléments qui ne fonctionnent pas. Et une fois que le site sera mis en ligne, il restera à le garder actif, l'animer et le faire évoluer.

Deux spécialistes du Web ont collaboré à la rédaction de cet article : Martin Lessard et Hugo Boutet, respectivement des firmes Cesart et Oriso Solutions.

5 FAUX PAS À ÉVITER

- ✓ Négliger de bien planifier la préparation et le développement du site.
- ✓ Prendre une solution toute faite en essayant d'appliquer la recette d'une autre entreprise.
- ✓ Choisir la solution la moins chère au lieu de celle la mieux adaptée à vos besoins.
- ✓ Perdre du temps avec le rafistolage de diverses solutions maison peu compatibles.
- ✓ Laisser stagner le contenu du site et omettre de répondre aux demandes d'information.

REFONDRE SON SITE

VOTRE SITE INTERNET EST DÉJÀ DÉSUET ? OU, PIRE ENCORE, TOTALEMENT INEFFICACE ? FAITES COMME LE GROUPE CHOLETTE : RECONSTRUISEZ-LE !

PAR RÉNALD FORTIER

Au printemps 2003, le Groupe Cholette décidait de refondre son site Web, question de se doter d'un outil qui saurait mieux répondre à ses attentes que celui dont il disposait déjà. Le président de l'entreprise, Michel Cholette, confiait ce mandat à son fils Philippe, le plus jeune parmi ses associés et aussi celui portant l'intérêt le plus marqué envers les nouvelles technologies.

« Notre site était désuet et il ne correspondait plus du tout à nos besoins. En outre, on ne s'en occupait pas vraiment, raconte Philippe Cholette, sourire en coin. Il faut dire que l'entreprise avait beaucoup évolué depuis la mise en place de son site, au tournant des années 2000, et qu'elle n'avait désormais d'autre choix que d'y porter davantage d'attention. »

Pour mener à bien la refonte, il s'assurera d'abord de bien planifier la démarche en fonction des besoins, des objectifs et de la structure du groupe, qui chapeaute huit entreprises de construction résidentielle.

« La planification, dit-il, c'est la clé du succès. J'ai passé de nombreuses heures à regarder ce qui se faisait ailleurs en matière de sites, dans la construction comme ailleurs. Puis j'ai eu plusieurs rencontres avec des spécialistes d'Internet, des gens qui m'avaient été référés, pour vérifier la faisabilité de nos idées et pour bien les aligner sur ce que nous voulions avoir comme résultat final.

« Par exemple, poursuit-il, il fallait que le site puisse être facilement mis à jour, sans avoir à dépendre de quelqu'un de l'exter-

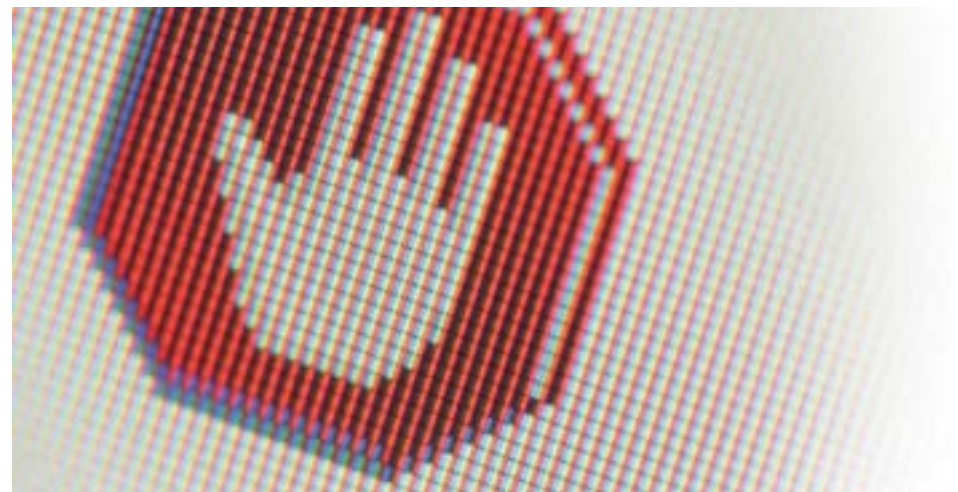


Philippe Cholette

ne. Parce que l'on voulait que l'information soit rafraîchie régulièrement pour que notre site soit dynamique et utile. »

Quand les propositions n'allaient pas dans le sens escompté, Philippe Cholette note qu'il ne s'est pas gêné pour clarifier les choses afin de corriger le tir. « C'est important de dire ce que tu penses, observe-t-il, car c'est toi qui va utiliser et gérer le site. Alors, il faut que ça fonctionne comme tu le veux. »

Aujourd'hui, le groupe lavallois dispose d'un site à la fois convivial et efficace. Il y fournit de l'information corporative ainsi que des données sur ses réalisations et ses projets en cours ou en développement, etc. En outre, il s'en sert pour inviter des partenaires potentiels à communiquer avec lui : fournisseurs de matériaux, sous-traitants, investisseurs immobiliers, propriétaires de terrain...



ASSUREZ-VOUS D'ÊTRE EN RÉGLE !

VOUS VOULEZ ÉVITER LES ENNUIS ? ASSUREZ-VOUS ALORS D'ÊTRE EN RÉGLE AVEC VOS LOGICIELS...

PAR JEAN GARON

Le piratage informatique ou toute autre forme d'utilisation frauduleuse de logiciels en entreprise est bien souvent le résultat d'imprudence, d'ignorance ou de négligence. Mais ce n'est pas une excuse. Si vous n'êtes pas en règle avec vos logiciels, les experts légaux et en sécurité informatique vous rappellent que vous courez au-devant de graves ennuis.

Faute de contrôle, vous vous exposez à des poursuites civiles coûteuses, voire à des poursuites criminelles passibles de fortes amendes ou d'emprisonnement. L'usage illégal de logiciels pourrait aussi avoir comme conséquences de faire fuir des investisseurs ou encore de vous faire perdre des contrats.

Il vous est donc fortement recommandé d'acheter les licences requises pour chaque utilisateur et de conserver en sûreté les preuves d'achat et les copies des

licences permettant de démontrer en tout temps l'usage légitime de vos logiciels.

Il est également important que vous contrôliez l'utilisation et l'installation de logiciels par les employés afin de ne pas créer de brèches de vulnérabilité dans la sécurité de vos systèmes et réseaux informatiques. Le téléchargement à votre insu d'un logiciel infecté par un virus ou un cheval de Troie, par exemple, pourrait mettre en péril vos processus d'affaires en causant la perte d'informations confidentielles et stratégiques.

Sachez qu'il existe divers moyens pour repérer les entreprises fautives, notamment par les sites Internet, grâce à la codification des logiciels. Il y a aussi les dénonciations anonymes par des employés, des concurrents ou des clients. Non, il n'y a pas de risque à prendre; il vaut mieux être en règle avec vos logiciels.

TRAVAILLEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

LORSQUE VOUS TRAVAILLEZ EN LIGNE, MIEUX VAUT VOUS ASSURER DE LE FAIRE EN TOUTE SÉCURITÉ. VOICI COMMENT.

PAR JEAN GARON

Les ordinateurs et Internet sont de puissants outils qui vous permettent de toujours mieux performer. Mais attention : la prolifération de virus, de vers, de cheval de Troie ou de logiciels espions (*spywares*) indésirables, vous oblige à prendre les moyens qui s'imposent pour leur faire obstacle.

Si votre entreprise ne se préoccupe pas suffisamment de la sécurité, elle s'expose à de gros ennuis. Des exemples ? La réparation ou le remplacement de matériel informatique, la non-productivité de votre personnel et, pire encore, la perte de données ou le vol d'information stratégique.

Pour vous aider à minimiser ces risques, Marcel Richard, directeur à la Direction des ressources informatiques à la CCQ, formule ici une série de conseils à votre intention.

SÉCURISER LES DONNÉES

Les ordinateurs demeurent des machines qui peuvent faire défaut à l'occasion et devenir désuètes. D'où l'importance de sécuriser les informations qu'ils contiennent en assurant leur entretien, leur mise à niveau (système d'exploitation et logiciels), voire leur remplacement ainsi que de disposer de copies de sécurité pour les données qu'ils renferment. Dans ce dernier cas, ce

sera pour suivre l'évolution des plateformes informatiques, de façon à demeurer compatibles avec les autres ordinateurs pour être en mesure de continuer à échanger des données.

La sécurité des ordinateurs repose aussi sur l'installation de logiciels antivirus et anti-espions tenus régulièrement à jour. Ils évitent ainsi que des données contaminées ou des mini-programmes s'installent à l'insu des utilisateurs lors d'échanges de disquettes, de CD ou de DVD contaminés ou lors d'échanges de données directement en réseau.

Rappelons que les virus et les vers informatiques peuvent altérer le contenu des fichiers et des programmes en les effaçant ou en les rendant inutilisables. Les programmes de type cheval de Troie permettent à des personnes malveillantes de prendre le contrôle d'un ordinateur à distance pour y voler des informations confidentielles ou commettre des actes de piratage. Les *spywares*, eux, permettent de collecter des informations sur les habitudes de navigation des internautes, en plus d'encombrer leur ordinateur de messages publicitaires intempestifs.

NAVIGUER SUR DES RÉSEAUX

Pour utiliser des services en ligne de façon

sécuritaire, il importe d'abord de faire appel à un fournisseur d'accès Internet fiable afin d'éviter les risques d'interruption de service et de garantir la confidentialité du service de connexion.

Il faut également disposer d'un coupe-feu (*firewall*) en aval de la connexion pour pouvoir intercepter et empêcher les tentatives d'intrusion dans l'ordinateur. Marcel Richard recommande à cet effet d'utiliser les services de coupe-feu et d'antivirus du fournisseur d'accès moyennant quelques dollars par mois, et ce, afin de s'assurer que les mesures de protection en réseau seront constamment à jour.

Avant d'utiliser les services transactionnels en ligne d'un site Internet, il convient par ailleurs de toujours s'assurer que toutes les transmissions d'information seront sécurisées au moyen d'une solution de cryptage (protocole SSL à 128 bits). La présence d'un petit cadenas fermé au bas de l'écran confirme la confidentialité des échanges dans cette partie du site.

Il faut également que le site offre un contrôle d'accès en obligeant les utilisateurs à s'identifier et à fournir leur mot de passe. À la CCQ, par exemple, les entrepreneurs qui veulent transmettre

leurs rapports mensuels doivent d'abord obtenir un numéro d'utilisateur et un numéro d'identification personnel (NIP) temporaire (ils peuvent en faire la demande par Internet). Ce NIP temporaire devra être modifié lors de la première connexion au service, de préférence en utilisant une combinaison de lettres et de chiffres (ex. : pp39ric3).

Pour garantir la sécurité, les utilisateurs doivent évidemment garder secrets et dans un endroit sûr ce code d'accès, tout comme leurs autres mots de passe, NIP et numéros de cartes de crédit ou de comptes bancaires. Les inscrire dans un fichier Word ou Excel sur l'ordinateur n'est pas une bonne idée, car des robots fureteurs pourraient les trouver en situation de vulnérabilité de l'ordinateur.

Enfin, les utilisateurs devraient toujours s'assurer d'être dans un site digne de confiance et certifié par un tiers au moyen d'un certificat d'authentification. Cette certification, qui prend la forme habituellement d'une petite fenêtre ouverte au bas de l'écran, atteste que les utilisateurs se trouvent bien virtuellement dans le bon site et qu'ils peuvent y faire des transactions en toute sécurité.

3 CONSIGNES DE SÉCURITÉ À SUIVRE

- ✓ Désignez une personne à l'interne pour s'occuper de la sécurité du matériel informatique (ordinateurs, logiciels, serveurs, réseaux, connexions).
- ✓ Faites adopter les pratiques de sécurité par tous les employés au bureau et au chantier (authentification des usagers, limitation des accès aux données et à l'Internet, engagement à la confidentialité, sauvegarde des données...).
- ✓ Vérifiez l'authenticité des sites Internet où des transactions ou des échanges d'information en ligne sont effectués, ainsi que la sécurité des transmissions au moyen de solutions de cryptage.

VOTRE CARNET D'ADRESSES

SOURCES D'INFORMATION, SERVICES TRANSACTIONNELS, RESSOURCES TECHNIQUES... VOICI DES ADRESSES UTILES POUR VOUS AIDER À PROFITER AU MAXIMUM DES SOLUTIONS D'AFFAIRES ÉLECTRONIQUES À VOTRE PORTÉE.

Ministères et organismes

Commission de la construction du Québec
www.ccq.org

ASP-Construction
www.asp-construction.org

Bureau des soumissions déposées du Québec
www.bsdq.org

Commission de la santé et de la sécurité du travail
www.csst.qc.ca

> Transactions diverses en ligne et accès à des données personnalisées

Fonds de formation de l'industrie de la construction
www.ffic.ca

Plan de formation du secteur résidentiel
www.planresidentiel.ca

Portail gouvernemental de services aux entreprises
www.entreprises.gouv.qc.ca

> Informations pour traiter avec les ministères et organismes

Régie du bâtiment du Québec
www.rbq.gouv.qc.ca

> Fichier des entrepreneurs
Société d'habitation du Québec
www.habitation.gouv.qc.ca

Société canadienne d'hypothèques et de logement
www.cmhc-schl.gc.ca

Associations

Association béton Québec (ABQ)
www.betonabq.org

Association canadienne de la construction
www.cca-acc.com

Association canadienne de la sécurité
www.canasa.org

Association de la construction du Québec
www.acq.org
www.maitresbatisseurs.com

> Salle des plans, répertoire des membres et informations juridiques

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
www.acrqtg.qc.ca

Association des entrepreneurs en construction du Québec
www.ccq.org/aecq

Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec
www.aemq.com

Association des entrepreneurs en revêtement métallique du Québec
www.aermq.qc.ca

Association des maîtres couvreurs du Québec
www.amcq.qc.ca

Association des maîtres peintres du Québec
www.ampq.net

Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec
www.apmlq.com

Association d'isolation du Québec
www.isolation-aig.ca

Association nationale des camionneurs artisans
www.ancai.com

Association patronale des entreprises en construction du Québec
www.apecq.org

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec
www.apchq.com
www.gomaison.com
www.gorenovation.com
www.go-affaires.com

> Documents
www.qualitehabitation.com

> Catalogue des fournisseurs
www.go-plans.com

> Salle des plans

Corporation des entrepreneurs généraux du Québec
www.cegg.com

Corporation des entrepreneurs spécialisés du Grand Montréal
www.cesgm.com

Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid
www.cetaf.qc.ca

Corporation des maîtres électriciens du Québec
www.cmeq.org
www.cmeqachats.net

> Publication
www.cmeqsurplus.com

> Vente de surplus de stock

Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec
www.cmmtq.org

> Services aux membres : bibliothèque, taux horaires, formulaires

Fédération des associations et corporations en construction du Québec
www.faccq.org

Regroupement des corporations et associations d'entrepreneurs spécialisés dans l'industrie de la construction du Québec
www.rcaesicq.qc.ca

Regroupement des entrepreneurs en coffrage du Québec
www.recqcoffrage.com

Sources – appels d'offres

SÉAO (système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec)
www.seao.ca

Journal Constructo
www.constructo.ca

MERX
www.merx.com

Agence métropolitaine de transport
www.amt.qc.ca/corpo/Appro/appel

Corporation d'hébergement du Québec
www.chq.gouv.qc.ca/fr/appels/index.asp

Société immobilière du Québec
www.siq.gouv.qc.ca/affaire/offre.htm

Hydro-Québec

www.hydroquebec.com/soumissionnez

Loto-Québec

www.loto-quebec.qc.ca

Ville de Montréal

www.ville.montreal.qc.ca

Professionnels de la construction

Association des architectes en pratique privée du Québec

www.aappq.qc.ca

Association des architectes paysagistes du Québec

www.aapq.org

Association des ingénieurs-conseils du Québec

www.aicq.qc.ca

Ordre des architectes du Québec

www.oaq.com

Ordre des ingénieurs du Québec

www.oig.qc.ca

Ordre des technologues professionnels du Québec

www.otpq.qc.ca

Ressources techniques

Amélior Action

www.CJL.qc.ca/batisseurs

> Répertoire de firmes de conception de sites Web

Centre francophone d'informatisation des organisations

www.cefrico.qc.ca/public.cfm

> Diverses études et enquêtes sur l'utilisation d'Internet

La Toile du Québec

www.toile.qc.ca

> Répertoire de fournisseurs d'accès à Internet et autres bottins utiles

Réseau d'informations scientifiques du Québec

www.risq.qc.ca

> Enregistrement d'un nom de domaine

Autres ressources

Annuaire téléphonique de la construction du Québec

www.construction411.com

Association canadienne du ciment

www.ciment.ca

Association des paysagistes professionnels du Québec

www.appq.org

Association de l'industrie électrique du Québec

www.aieq.net

Association québécoise de l'industrie de l'échafaudage

www.aqie.com

Association québécoise du transport et des routes

www.aqtr.qc.ca

Bitume Québec

www.bitumequebec.ca

BOMA Québec

www.boma-quebec.org

Bureau de promotion des produits forestiers du Québec (QWEB)

www.quebecwoodexport.com

Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines

www.ceriu.qc.ca

Centre d'études et de recherches pour l'avancement de l'industrie de la construction au Québec

www.ceracq.ca

Centre international du bâtiment

www.cibat.umontreal.ca

Comité canadien des documents de construction

www.ccdc.org

Devis de construction Canada

www.csc-dcc.ca

Institut canadien de la construction en acier

www.quebec.cisc-icca.ca

Institut de recherche en construction

www.cnrc.ca/irc

Construnet

www.construnet.com

Que diriez-vous de réduire vos coûts administratifs

de 90 % ?

Les services en ligne de la CCQ

www.ccq.org





LA PAPERASSE VOUS TRACASSE?



Votre
entreprise
est prête!

SOLUTIONS INTERNET

www.ccq.org



Commission
de la construction
du Québec

FIERS DE **BÂTIR** ENSEMBLE